



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 31-0071-6  
**Date de parution :** 2023/03/28  
**Numéro de la version :** 3.00  
**Remplace la version datée de :** 2020/10/08

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

POLI POUR APPLICATION MÉCANIQUE, NP 05986, 05996, 39009, 39809 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

LB-K100-1975-4	LB-K100-1975-6	60-4400-9520-0	60-4550-6917-3	60-4550-6926-4
60-4550-6928-0	60-4550-6937-1	MT-9001-6816-2	XA-0092-0721-9	XA-0092-1023-9
XS-0414-1673-5	XT-0033-1689-7			

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Produits automobiles

##### Utilisation spécifique

Polissage d'automobile

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2.

Carcinogénicité : Catégorie 2.

**2.2. Éléments d'étiquette****Terme d'avertissement**

Attention

**Symboles :**

Risque pour la santé |

**Pictogrammes****Mentions de danger**

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.

**Mises en garde****Renseignements généraux :**

Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention :**

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection.

**Réponse:**

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

**Entreposage :**

Garder sous clef.

**Élimination :**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

22% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	60 - 100	Eau
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	64742-14-9	7 - 13	Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière
OXYDE D'ALUMINIUM	1344-28-1	5 - 10	oxyde d'aluminium (non fibreux)
Decaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	< 10	Décaméthylcyclopentasiloxane
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	< 10	Dodécaméthylcyclohexasiloxane
Distillats légers de pétrole hydrotraités	64742-47-8	3 - 7	Pas de données disponibles

Kaolin calciné	92704-41-1	1 - 5	Kaolin calciné
Huile Minérale Blanche (Pétrole)	8042-47-5	0.5 - 1.5	Huile minérale blanche
2, 2'-Iminodiéthanol	111-42-2	0 - 0.1	Diéthanolamine (et ses sels)

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

#### En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

#### Les sous-produits nocifs de décomposition

##### Substance

Hydrocarbures  
Formaldéhyde  
Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone

##### Condition

Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

**SECTION 7 : Manipulation et entreposage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

**SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle****8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
2, 2'-Iminodiéthanol	111-42-2	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):1 mg/m <sup>3</sup>	Danger d'absorption cutanée
Aluminium, composants insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m <sup>3</sup>	
Decamethylcyclopentasiloxane	541-02-6	AIHA	MPT:10 ppm	
Kérosène(pétrole)	64742-47-8	ACGIH	MPT(vapeur d'hydrocarbure totals, non-aérosol): 200mg/m <sup>3</sup>	la peau
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m <sup>3</sup>	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

**8.2. Contrôles d'exposition****8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Aucun contrôle requis

## 8.2.2. équipement de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:  
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Néoprene

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc Naturel

### Protection respiratoire :

Aucun requis.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Gris
Odeur	Solvant légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	7,5 - 8,5
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	100 °C
Point d'éclair :	$\geq 93,3$ °C [ <i>Méthode de test: Coupe fermée</i> ]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	2 399,8 Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	0,958 - 1,006 g/ml
Densité relative	0,958 - 1,006 [ <i>Ref Std: Eau=1</i> ]
Hydrosolubilité	<i>Pas de données disponibles</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	16 000 - 20 000 mPa-s [ <i>Méthode de test: Brookfield</i> ]
Composés Organiques Volatils	14,7 % en poids [ <i>Méthode de test: calculé selon CARB title2</i> ]
Pourcentage de matières volatiles	81,6 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	453 g/l [ <i>Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i> ]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4 Condition à éviter

La lumière.

#### 10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Agents oxydants forts.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Aucun effet sur la sante connu.

#### Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### Ingestion :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

### Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
2, 2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Decamethylcyclopentasiloxane	Dermale	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Decamethylcyclopentasiloxane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 8,7 mg/l
Decamethylcyclopentasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 24 134 mg/kg
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 50 000 mg/kg
OXYDE D'ALUMINIUM	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
OXYDE D'ALUMINIUM	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats légers de pétrole hydrotraités	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
Distillats légers de pétrole hydrotraités	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats légers de pétrole hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Kaolin calciné	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,07 mg/l
Kaolin calciné	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Kaolin calciné	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Huile Minérale Blanche (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minérale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	Lapin	LD50 8 180 mg/kg
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Rat	LD50 1 410 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
-----	---------	--------

Decamethylcyclopentasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Lapin	Irritation minimale.
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
OXYDE D'ALUMINIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats legers de petrole hydrotraites	Lapin	irritant légère
Kaolin calciné	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
2, 2'-Iminodiéthanol	Lapin	Irritant

### Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Decamethylcyclopentasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Lapin	irritant légère
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
OXYDE D'ALUMINIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats legers de petrole hydrotraites	Lapin	irritant légère
Kaolin calciné	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	irritant légère
2, 2'-Iminodiéthanol	Lapin	Corrosif

### Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Decamethylcyclopentasiloxane	Mouris	Non classifié
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Cochon d'Inde	Non classifié
Distillats legers de petrole hydrotraites	Cochon d'Inde	Non classifié
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
2, 2'-Iminodiéthanol	Hommet et animal	Non classifié

### Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Decamethylcyclopentasiloxane	In Vitro	N'est pas mutagène
Decamethylcyclopentasiloxane	In vivo	N'est pas mutagène
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	In Vitro	N'est pas mutagène
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	In vivo	N'est pas mutagène
OXYDE D'ALUMINIUM	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats legers de petrole hydrotraites	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats legers de petrole hydrotraites	In vivo	N'est pas mutagène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
2, 2'-Iminodiéthanol	In Vitro	N'est pas mutagène

### Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Decamethylcyclopentasiloxane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Non spécifié	Pas disponible	Non-cancérogène
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Distillats legers de petrole hydrotraites	Non spécifié	Pas disponible	Non-cancérogène

Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	Mouris	Cancérogène

## Effets toxiques sur la reproduction

### Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Decamethylcyclopentasiloxane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,43 mg/l	2 génération
Decamethylcyclopentasiloxane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,43 mg/l	2 génération
Decamethylcyclopentasiloxane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,43 mg/l	2 génération
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Non spécifié	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Non spécifié	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	Non spécifié	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Distillats legers de petrole hydrotraites	Non spécifié	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
Distillats legers de petrole hydrotraites	Non spécifié	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
Distillats legers de petrole hydrotraites	Non spécifié	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines

				mg/kg/jour	
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	pendant la grossesse
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 128 mg/kg/jour	1 génération
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
2, 2'-Iminodiéthanol	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,05 mg/l	pendant l'organogénèse
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 38 mg/kg/jour	1 génération
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 38 mg/kg/jour	1 génération

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
2, 2'-Iminodiéthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg	ne s'applique pas
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 200 mg/kg	ne s'applique pas
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	ne s'applique pas

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Decamethylcyclopentasiloxane	Dermale	système vasculaire   yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/day	28 jours
Decamethylcyclopentasiloxane	Inhalation	système vasculaire   système respiratoire   foie   yeux   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,42 mg/l	2 années
Decamethylcyclopentasiloxane	Ingestion	foie   système immunitaire   système respiratoire   cœur   système vasculaire   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	90 jours
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Ingestion	Système endocrinien   foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	28 jours

		système respiratoire   Système nerveux			observé 1 000 mg/kg/day	
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Kaolin calciné	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	foie   système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 32 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 mg/kg/day	2 années
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Inhalation	foie   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 436 mg/kg/day	13 semaines

**Risque d'aspiration**

Nom	Valeur
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE, TRAITES A L'ACIDE	danger d'aspiration
Distillats legers de petrole hydrotraités	danger d'aspiration
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	danger d'aspiration

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	31-0071-6	<b>Numéro de la version :</b>	3.00
<b>Date de parution :</b>	2023/03/28	<b>Remplace la version datée de :</b>	2020/10/08

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**